



## Consultation publique Exercice de bilan sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

### Enquête en ligne

(Ce document est pour référence, uniquement les réponses soumises via l'enquête en ligne seront prises en compte.)

Informations complémentaires : <https://mneguidelines.oecd.org/consultation-publique-exercice-de-bilan-sur-les-principes-directeurs-de-l-ocde-a-l-intention-des-entreprises-multinationales.htm>

---

### Identification et profil

A. Nom de l'entité ou de l'organisation, du collectif "groupement" ou "coalition", ou de la personne:

B. Votre profil:

- Société/entreprise
- Organisation patronale / chambre de commerce
- Organisation de la société civile
- Syndicat
- Autorité publique d'un pays adhérent aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Autorité publique d'un pays non adhérent aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Média
- Institution académique ou de recherche
- Organisation internationale / intergouvernementale
- Individu (expert, journaliste, autre)
- Autre (veuillez préciser)

C. Pays/territoire représenté ou pays/territoire dans lequel votre organisation a son siège:

❖ *Liste déroulante (200 pays/territoires)*

D. Paramètres de confidentialité concernant la publication. L'OCDE publiera les réponses à cette consultation publique. Vous pouvez choisir que votre identité soit rendue publique ou de rester anonyme. Cliquez ici pour des informations supplémentaires sur la protection des données.

- Anonyme: Seuls votre contribution, le pays représenté et le type de profil que vous avez sélectionné dans la question B seront publiés. Les autres détails personnels (nom, nom de l'organisation) ne seront pas publiés.
- Publique : Votre identité (nom, nom de l'organisation, pays) sera publiée avec votre contribution.

## Questions

1. Selon vous, quelles sont les trois principales **réalisations** à mettre à l'actif des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et de leur mise en œuvre pour faire progresser la conduite responsable des entreprises depuis 2011 ?

Réalisation 1 (limite de 100 mots)

Réalisation 2 (limite de 100 mots)

Réalisation 3 (limite de 100 mots)

2. Selon vous, quels sont les trois principaux **défis** auxquels font face les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et leur mise en œuvre pour faire progresser la conduite responsable des entreprises aujourd'hui et à l'avenir ?

Défi 1 (limite de 100 mots)

Défi 2 (limite de 100 mots)

Défi 3 (limite de 100 mots)

3. Dans quelle mesure les sujets suivants sont-ils pertinents pour la mise en œuvre d'une conduite responsable des entreprises au niveau mondial ?

*Veillez évaluer sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la plus faible pertinence et 10 la plus grande pertinence :*

	Pertinence 1-10	Commentaires supplémentaires (100 mots)
Publication d'informations		
Droits de l'homme		
Emploi et relations professionnelles		
Environnement		
Lutte contre la corruption, la sollicitation de pots-de-vin et d'autres formes d'extorsion		
Intérêts des consommateurs		
Science et Technologie		
Concurrence		
Fiscalité		
Couverture des entreprises de toutes tailles et de tous modèles économiques		
Gouvernance d'entreprises		
Economie numérique		
Changement climatique		
Diversité, notamment en matière de genre		
Bien-être animal		

Autre (veuillez préciser):		
----------------------------	--	--

4. Les Principes directeurs de l'OCDE comprennent un mécanisme de mise en œuvre unique : les [Points de contact nationaux pour une conduite responsable des entreprises](#) (ou PCN). Les PCN sont des agences gouvernementales chargées de promouvoir les Principes directeurs et de faciliter l'accès aux voies de recours en tant que mécanismes de réclamation non judiciaires.

- a. Selon vous, quelles sont les trois principales **réalisations** des PCN pour promouvoir les Principes directeurs et faciliter l'accès aux voies de recours ?

Réalisation 1 (limite de 100 mots)

Réalisation 2 (limite de 100 mots)

Réalisation 3 (limite de 100 mots)

- b. Selon vous, quels sont les trois principaux **défis** que doivent relever les PCN pour promouvoir les Principes directeurs et faciliter l'accès aux voies de recours ?

Défi 1 (limite de 100 mots)

Défi 2 (limite de 100 mots)

Défi 3 (limite de 100 mots)

- c. Est-ce que vous ou votre entité/organisation avez été impliqué(e) dans une affaire traitée par un PCN (appelée "circonstance spécifique") ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Commentaires éventuels (limite de 200 mots)

5. Dans l'ensemble, quelles sont les trois principales **opportunités** pour renforcer les normes et les travaux de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises ?

Opportunité 1 (limite de 100 mots)

Opportunité 2 (limite de 100 mots)

Opportunité 3 (limite de 100 mots)